

Vieillir en sécurité : l'électricité, pas toujours bonne fée

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **22 (1992)**

Heft 11

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'électricité, pas toujours bonne fée

**Vieillir
en sécurité**

Jeanne Chassot

Elle tue, elle blesse, elle brûle! La fée électricité c'est parfois aussi Carabosse... En moyenne, il y a en Suisse: 20 morts, 150 accidentés graves, 250 cas plus bénins. Chaque année. Et environ 300 ont pour cadre les ménages.

Il n'y a donc pas que les jeunes aventuriers qui grimpent sur le toit d'un wagon ou le pêcheur à la ligne avec sa canne métallique qui touchent des lignes à haute-tension.

Il y a tous les autres. Il y a tous les petits bricoleurs d'appareils, tous les petits négligents. Il y a aussi les personnes âgées qui voient mal certaines déficiences ou les oublient.

Basés sur les principales causes d'accidents, voici donc nos conseils, simples, élémentaires, pour que ce ne soit pas vous, la prochaine victime.

1. Réparer et remplacer immédiatement les couvercles endommagés des prises et commutateurs.

2. Remplacez immédiatement tout cordon électrique dénudé, râpé, usé. Et pensez à toujours retirer les prises en les saisissant avec les doigts, et jamais en tirant sur le cordon...

3. Evitez d'utiliser les fiches multiples. Renseignez-vous sur les modèles spéciaux et sûrs.

4. Pas trop de rallonges, qui d'ailleurs doivent avoir des fiches correctes (une mâle et une femelle) adaptées exactement à la fiche ou prise correspondantes.

5. Dans le ménage, la salle de bain, le jardin, l'atelier ayez un appareil de sécurité à courant de défaut. L'interrupteur de sécurité à courant de défaut FI coupe en 2/100 de seconde... Votre électricien vous renseignera. Surtout si vous n'habitez pas un logement récent où les nouvelles prescriptions obligent à une telle installation.

6. Ne pas bricoler les fusibles, ni les remplacer par des fils ou du papier métalliques, cela va de soi, mais...

7. Ne jamais utiliser d'appareil électrique pieds-nus. Et ajoutez des semelles en caoutchouc à vos chaussures pour le jardin, le garage. Et les appareils d'extérieur doivent être faits pour cela, y compris les rallonges.

8. Pas d'appareils électriques en prenant le bain... n'écoutez la musique qu'avec des appareils à piles (non branchés, bien sûr, sur le secteur!).

9. Si un appareil se comporte bizarrement... débranchez avant de voir ce qui se passe. Une tondeuse ou une tondeuse peuvent se remettre en marche brusquement s'il s'agissait d'une panne de secteur par exemple.

10. Vous avez arrosé vos plantes de terrasse, vous voulez lire, vous sortez le lampadaire du salon et... boum. Hors d'une pièce, il ne faut utiliser que des éclairages spéciaux pour l'extérieur.

11. Utilisez l'appareil adéquat pour faire ce qu'il doit faire, exactement. Les appareils électriques mis en contact avec des liquides (mixer, machines à laver) sont munis d'une double isolation.

12. Ne fabriquez pas vous-mêmes des baladeuses pour la cave ou le grenier (si, si, ça se fait). Achetez une vraie et bonne baladeuse munie du carré de double isolation*, le même que sur les appareils du chiffre 11.

Et enfin, songez aux tout-petits... curieux, expérimentateurs, rapides, les petits enfants sont des victimes potentielles.

Si vous recevez des enfants chez vous: achetez des cache-prises électriques, pour toutes les prises à ras du sol, veillez à ce que les fils des lampes de table ne traînent pas à terre et soient en parfait état, et si vous donnez un bain à l'enfant, n'utilisez pas de sèche-cheveux.

Votre électricien dispose d'informations sur tout ce qui concerne la sécurité. N'hésitez pas à lui demander conseil.

*** Carré symbole double isolation imprimé sur l'appareil.**



Remarque importante: les normes de sécurité vont être modifiées (Marché européen). Nous vous tiendrons au courant.



- C'est ça que l'on t'a vendu comme pistolet d'alarme!.. Dessin de Hervé, Cosmopress Genève.